

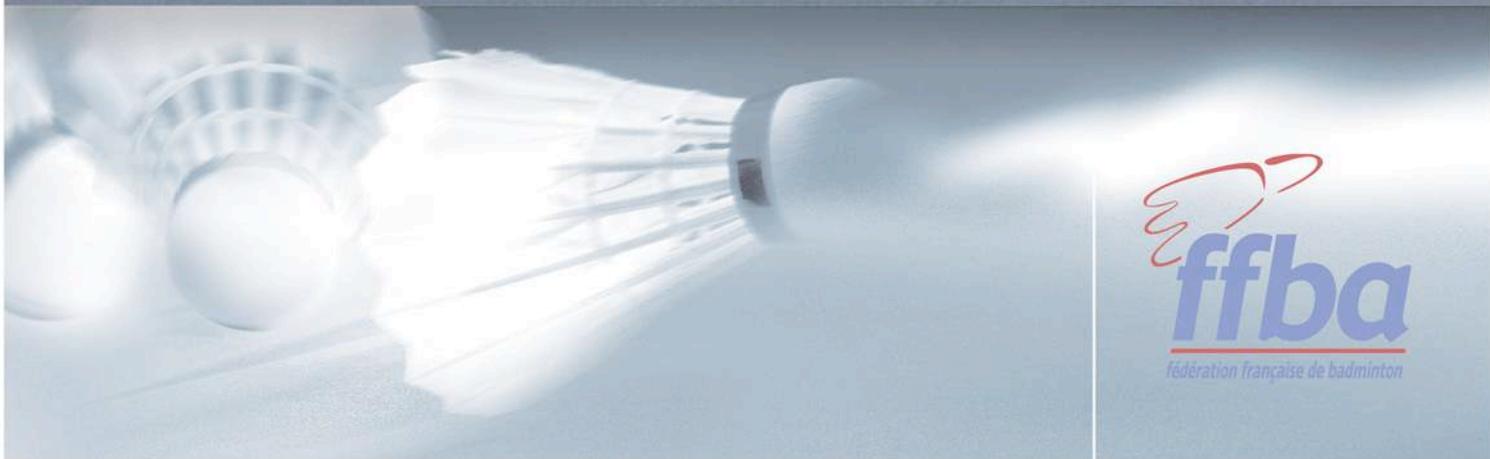
**FFBA**

**PROCÉDURE**

Edition avril 2009

# Classement fédéral

Les poteaux et filets  
de badminton



## PROCEDURE DE CLASSEMENT

# LES POTEAUX ET FILETS DE BADMINTON

---

### 1. Objet

Le classement fédéral des équipements et matériels sportifs relève de la compétence de la Fédération Française de Badminton du fait de sa délégation de mission de service publique afin de vérifier la conformité aux règles techniques édictées par la fédération pour le bon déroulement des compétitions et des entraînements de badminton en France en référence au décret N° 2006-217 du 22 février 2006.

Cette procédure a pour objet le classement par la Fédération Française de Badminton d'un ensemble poteaux filet(s) pour la pratique du badminton.

Deux classements fédéraux peuvent être attribués :

- Classement de niveau régional.
- Classement de niveau national.

Ces classements permettront aux sociétés :

- D'apposer sur leur matériel le logo du classement fédéral de référence attribué par la Fédération Française de Badminton.

Ce classement concerne les sociétés de fabrication ou de distribution de poteaux et de filets de badminton.

---

### 2. Référentiel

Le ou les ensembles poteaux-filets doivent être conformes :

- À La norme européenne NF EN 1509 sur les poteaux et filets de badminton.
- Au règlement technique sur les poteaux et filets de la Fédération Française de Badminton.

---

### 3. Laboratoires

Ces tests seront réalisés conformément au protocole d'essais poteaux et filets de badminton de la FFBaD.

La FFBaD reconnaît les laboratoires suivants pour la réalisation des tests :

LABO-SPORT : Technoparc du circuit des 24 heures – 72100 Le Mans - Tél. : 02 43 47 08 40

CRITTSL : 1, rue Albert Einstein - 86100 Châtelleraut - Tél. : 05 49 85 38 30

---

### 4. Procédure de classement

Le formulaire de « demande de classement fédéral » (ci-joint en annexe) doit être adressé au siège de la Fédération avec les références à classer dûment complétées et les clauses relatives à l'utilisation du logo signées.

A réception de la demande de classement, la FFBaD envoie :

- Les logotypes basse définition au fabricant ou au distributeur,
- La demande de classement au laboratoire choisit par la société qui donne ordre pour commencer les tests.

La société devra fournir au laboratoire de son choix :

- Un ou des ensembles poteaux et filets (auto-stable et/ou à fourreaux) sur lesquels le logo fédéral sera apposé dans le respect de la charte graphique.
- La notice de mise en œuvre et de préconisation associé à ce matériel précisant les filets adaptables et référencés.

L'équipement constitué d'un ensemble poteaux et filets est susceptible d'être testé puis classé par la FFBaD de niveau régional et/ou national.

Les sociétés de filets pourront solliciter ce classement en précisant la marque et le type de poteaux adaptés aux tests et après accord du fabricant des poteaux désignés.

A cet égard, ils devront fournir les poteaux pour la réalisation des tests.

Le laboratoire réalise les tests conformément au protocole d'essais et établit un rapport d'essais.

Les laboratoires ont un délai d'un mois pour envoyer leurs résultats à la FFBaD et au fabricant, à partir de la date de réception du matériel.

Sur la base de ce rapport d'essais et d'éventuels commentaires, la FFBaD statue sur les classements fédéraux attribués aux matériels.

La FFBaD délivre le certificat du classement fédéral considéré au fabricant l'autorisant ainsi à utiliser le logo fédéral de référence conformément à la charte graphique.

Ce certificat indique le numéro et le niveau de classement fédéral, la marque, les références des matériels considérés.

La FFBaD met en ligne sur son site Internet la liste des sociétés et les références des matériels pouvant se prévaloir du classement fédéral.

Cette liste précisera la référence du(des) filet(s) utilisable(s) et préconisé(s) pour chaque type de poteaux.

---

## 5. Coût

Un coût de gestion administratif est demandé pour toute demande de classement fédéral d'un matériel.

La FFBaD fixe un forfait financier comprenant :

- La gestion technique et administrative du classement fédéral,
- La gestion de la documentation et la diffusion du classement sur le site de la FFBaD.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007

- Le forfait financier FFBaD de classement pour une référence de paire de poteaux et un ou plusieurs filets associés est de 80 €.

Le règlement doit accompagner la demande de classement fédéral qui seront adressés au siège fédéral :  
FFBaD - 9-11 avenue Michelet – 93583 Saint Ouen Cedex

---

## 6. Durée de validité

La validité du classement fédéral est reconduite tacitement excepté si un changement est intervenu sur le matériel ou si les conditions de classement ont été modifiées par la FFBaD.

La FFBaD se réserve le droit de vérifier inopinément le matériel classé et de demander le retrait immédiat s'il s'avérait que celui-ci n'était plus en conformité avec le matériel soumis aux tests.

---

## 7. Documents associés à cette procédure

Document à se procurer auprès de l'AFNOR :

- La norme européenne EN 1509 sur les poteaux et filets de badminton (en cours de révision).

Documents disponibles auprès de la FFBaD :

- Le règlement technique sur les poteaux et filets de la fédération Française de Badminton.
  - La présente procédure de classement rédigée par la fédération Française de Badminton accompagnée du formulaire de « Demande de classement fédéral »
-

## DEMANDE DE CLASSEMENT FEDERAL

# LES POTEAUX ET FILETS DE BADMINTON

### Références du demandeur

---

Nom fabricant ou nom commercialisation :  
Téléphone :  
Email :  
Adresse :

### Références du matériel

---

Type de poteaux :  Autostable simple  Autostable double  À fourreaux  
:  Autostable à visser (*avec platine à visser au sol*)  
:  Réglable (*multi pratiques*)  Spécialisé (*non réglable*)  
Référence poteaux : Année de fabrication :  
Référence fourreaux (*si référence différente*) :  
Référence filets : Filets 1 : Filets 2 : Filets 3 :  
Dimensions produit en mm : Largeur : Profondeur : Hauteur :  
: Hauteur fourreaux (*pour les poteaux à fourreaux*) :  
Poids du poteau en kg :

### Classement

---

Demande de classement :  Régional  Handibad  
:  National  Handibad *Réservée aux poteaux lestés*  
Nom du labo choisit :  Labosport  CRITT

### Utilisation du logotype FFBaD

---

*La FFBaD accorde au fabricant ou au distributeur qui l'accepte, le droit d'utiliser le ou les logotypes officiels liés au classement fédéral, sur le produit qui aura reçu un avis favorable de la FFBaD.*

*Le ou les logotypes devront être en adéquation avec le ou les niveaux de classement reçus.*

*La validité du classement fédéral et donc, de l'utilisation du logo est reconduite tacitement (Article 6 de la procédure de classement).*

*La FFBaD octroie au fabricant ou au distributeur un droit d'utilisation non exclusif dans la mesure où d'autres distributeurs ou leurs ayants droit peuvent utiliser le logotype.*

Le :

À :

*Signature et nom de la personne sollicitant la demande*

---